



Tout mettre en œuvre pour réglementer les métiers de l'immobilier

Dans un secteur d'activité qui n'est soumis à aucune réglementation légale et qui est ainsi ouvert à tout un chacun, les désillusions que peuvent connaître certains clients sont coutumières. A côté, des courtiers spécialisés et diplômés garantissent, quant à eux, de mener des achats et des ventes dans des conditions optimales en offrant des services hors pair. Pour professionnaliser et défendre ce métier, qui est souvent associé au projet d'une vie pour beaucoup, l'ACIGe déploie de nombreuses actions autour d'un mot clé: la déontologie.





L'union fait la force

Du constat que les professions de l'immobilier devaient être réglementées pour offrir une entière confiance aux clients, est née l'ACIGe en 2019. L'association compte aujourd'hui plus de 30 membres, tous installés à Genève, spécialisés dans le domaine du courtage, qui unissent leurs forces pour changer les choses. Pour ce faire, elle a mis en place, en collaboration avec la SVIT School Romandie, une formation permettant d'obtenir un brevet de courtage qui explore toutes les facettes du métier, que l'on parle de l'aspect juridique, de l'estimation d'un bien, de financements ou encore du passage chez le notaire, en résumé tout ce qui fait une transaction juste et honnête. Ce certificat reconnaît ainsi le professionnalisme de celles et ceux qui l'obtiennent. Une garantie de sérieux pour tous les clients.



Le partage des expériences

Echanger et partager fait partie de l'ADN de l'association. Pour cette raison, afin d'être toujours plus performante dans ses actions, elle réunit ses membres tout au long de l'année autour de conférences liées à l'immobilier. Ces moments peuvent s'assimiler à des formations continues puisque toutes les dernières lois, réglementations ou autres sont abordées. Une façon de toujours être au fait de l'actualité, les thèmes étant variés à l'image des voyageurs ou encore de la protection des données personnelles. Si le partage est ici de mise, il l'est également au niveau des biens à vendre. En effet, l'ACIGe a mis en place le site www.immobilier-geneve.ch qui référence tous les objets proposés par ses membres. Une magnifique opportunité pour les clients intéressés d'avoir un panel de choix et surtout l'assurance de prestations de haute qualité pour réaliser un achat.

Une carte professionnelle qui changerait tout

Les actions énoncées jusque-là concernent les membres de l'ACIGe. Pour aller plus loin, l'association met toute son énergie au service de la création d'une carte professionnelle qui serait obligatoire à toutes les personnes voulant travailler dans l'immobilier. Cette dernière s'appuie sur 3 principes simples qui protégeraient les privés et amélioreraient l'image des concernés: la protection des vendeurs et acheteurs; la formation des courtiers et la transparence dans les transactions. Sans elle, il deviendrait impossible également de passer chez un notaire. L'enjeu est grand mais nullement impossible, raison pour laquelle l'ACIGe travaille de concert avec des avocats pour la voir naître et s'inspire également de ce qui peut déjà exister en Suisse, comme dans le Tessin, ou dans d'autres pays. Réorganiser des métiers pour renforcer leur image, être le moteur de changements radicaux, partager pour mieux avancer... quelques exemples du quotidien de l'ACIGe et de ses membres, des passionnés de l'immobilier, vrais professionnels du secteur.



Rue du Jeu de l'Arc 15 – CH-1207 Genève
info@acige.ch – www.acige.ch